

[Concours international francophone « Louis Braille » : le Haïku à la lumière du braille \(2e édition\) \[1\]](#)

Labellisé Année européenne du patrimoine culturel 2018, ce concours dont les ambitions sont de valoriser l'accès à la culture pour tous, de faciliter l'éclosion de la solidarité et de développer l'apprentissage du braille et le goût de la poésie, est organisé par l'association La Culture de l'Art. Celle-ci mandate les [Éditions Renée Clairon](#) [2] dont l'expertise dans le domaine de la poésie d'origine japonaise a fait sa réputation pour former un comité d'experts et sélectionner les lauréats du concours.

**Date de soumission des poèmes : entre le 8 septembre 2018 et le 4 janvier 2019.**

[En savoir plus \(site de l'association Valentin Haüy\)](#) [3]

### Liens

[1] <https://www.inshea.fr/fr/content/concours-international-francophone-%C2%AB-louis-braille-%C2%BB-le-ha%C3%AFku-%C3%A0-la-lumi%C3%A8re-du-braille-2e>

[2] <http://reneeclairon.ca/concours-international-de-poesie-louis-braille-haiku-a-lumiere-braille-2e-edition-2019/>

[3] <https://www.avh.asso.fr/fr/concours-international-francophone-louis-braille-le-haiku-la-lumiere-du-braille-2eme-edition>